



AUTATE



10 rue du Château d'Uzou 31700 Blagnac

Courriel : contact@autate.fr

@AutateToulouse

ASSOCIATION DES USAGER-E-S DES TRANSPORTS
DE L'AGGLOMÉRATION TOULOUSAIN ET DE SES ENVIRONS

document de travail

lundi 20 mars 2017

Résultats consultations des Personnes Publiques Associées¹ sur le PDU (Projet Mobilités 2020-2025-2030)

1. Avis des communes

SMTC CONSULTATION OBLIGATOIRE
(AU 28 FÉVRIER 2017)

- Etat : avis favorable en date du 24 février 2017 avec recommandations.
- Région : courrier à venir.
- Département : avis favorable avec réserves délibéré en assemblée plénière du 25 janvier 2017.
- SMEAT : programmé pour le CS du 14 mars 2017.
- Autorité Environnementale : accusé de réception – délai d’instruction : 5 mars 2017.
- Aucamville : avis favorable avec réserves par DCM du 23 février 2017.
- Ayguevives : avis favorable sous réserve de prise en compte des remarques par DCM du 20 février 2017
- Bazilège : avis favorable par DCM du 7 février 2017.
- Brax : avis réservé par DCM du 27 février 2017.
- Colomiers : avis favorable sous réserve de prise en compte des remarques par DCM du 22 février 2017.
- Dremil Lafage : avis favorable avec réserves par DCM du 27 février 2017.
- Escalquens : avis avec remarques par DCM du 20 février 2017.
- Fonbeauzard : Avis favorable par DCM du 12 décembre 2016.
- Fonsorbes : avis défavorable par DCM du 2 février 2017.
- Lacroix Falgarde : avis favorable sous réserve de prise en compte des remarques par courrier du maire du 20 février 2017.
- Launaguet : avis favorable sous réserve de prise en compte des remarques par DCM du 6 février 2017.
- Pinsaguel : avis favorable sous réserve de prise en compte de remarques par courrier du 17 février 2017.
- Plaisance-du-Touch : avis favorable avec demande de prise en compte de remarques par DCM du 26 janvier 2017.
- Villeneuve – Tolosane : avis favorable sous réserve des demandes de prise en compte par DCM du 27 janvier 2017.


- Tournefeuille (avis tardif) : avis favorable pour ne pas impacter les projets en cours qui se révèlent urgents tout en l’assortissant aux réserves suivantes.

Bilan :


Avis défavorable : Fonsorbes, 23 avis favorables (avec quelques réserves)

¹ Organismes, associations, collectivités locales dont l’avis doit être consulté pour tout investissement urbain de grande ampleur : code de l’urbanisme.

2. Avis des intercommunalités :



CONSULTATION À L'INITIATIVE DU SMTC (AU 8 MARS 2017)



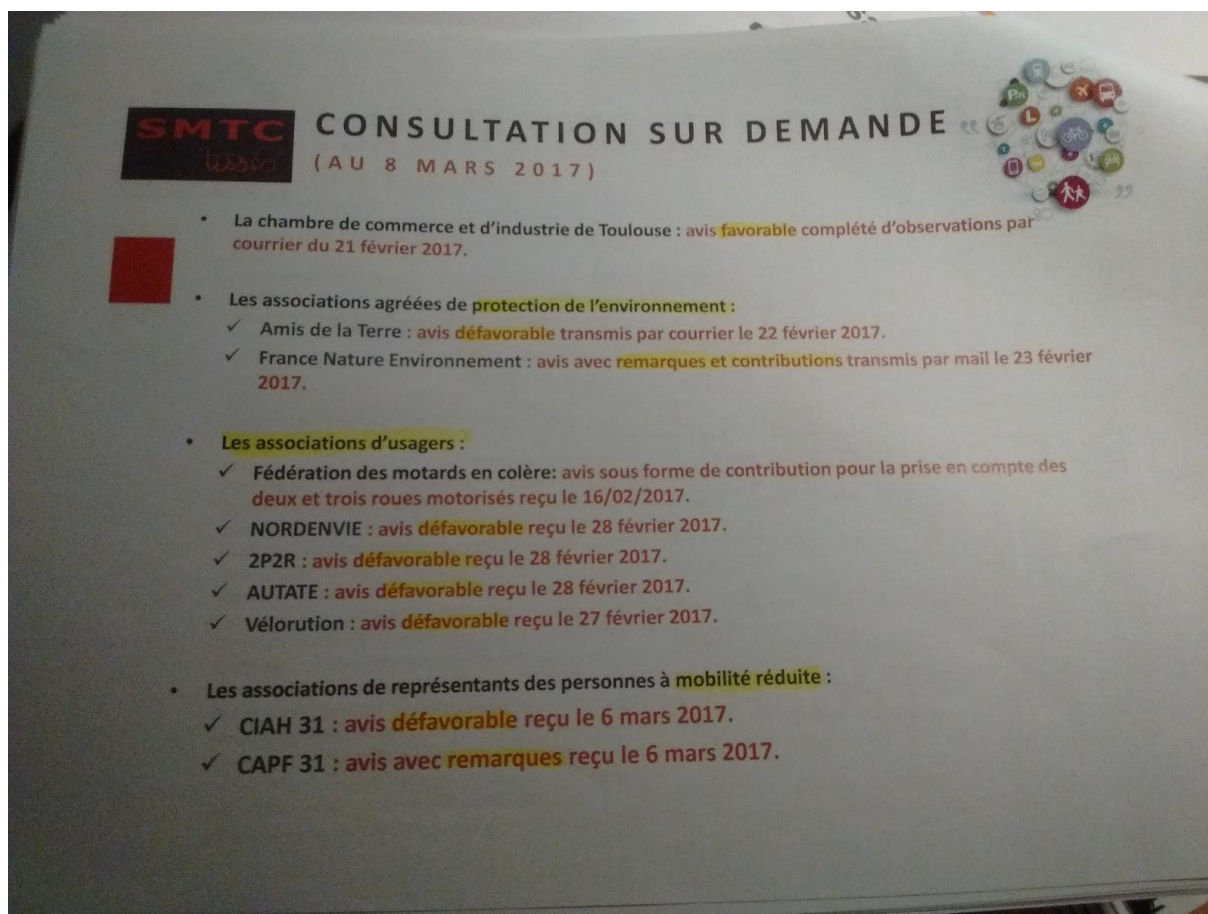
- **Les intercommunalités :**
 - SICOVAL : avis favorable avec réserve par délibération du conseil communautaire du 27 février 2017.
 - Muretain Agglo : avis réservé par délibération du bureau du conseil communautaire du 14 février 2017.
 - SITPRT : avis favorable avec réserve lors du Comité syndical du 17 janvier 2017.
 - Toulouse Métropole : avis favorable avec demande de prise en considération de trois points par délibération du conseil communautaire du 23 février 2017.
 - Save au Touch : avis avec demande de prise en compte dans le futur PDU par délibération du conseil communautaire du 18 janvier 2017.
 - SCoT Nord Toulousain : avis contributif transmis reçu le 28 février 2017.
 - SCoT pays Lauragais : avis favorable avec recommandations à prendre en compte par courrier du 28 février 2017.
- **Les chambres consulaires :**
 - ✓ Chambre des métiers et de l'artisanat : avis favorable avec recommandations par courrier du 22 février 2017.
- **Les structures patronales et syndicales :**
 - Les Codevs : avis réservé délivré le 28 février 2017.
 - Le CESER : Avis contributif par courrier du 27 février 2017
- **Les organismes techniques :**

Commentaire :

Avis réservé : les CODEV

9 avis favorables ou contributifs

3. Avis des associations :



Commentaire :

FNE : avis avec remarques

2P2R : avis défavorable

CIAH : avis défavorable